

# Le chauffage à mazout bientôt banni de l'habitat neuchâtelois?

**Neuchâtel** Une motion populaire veut interdire l'usage du fioul dans les nouvelles constructions

**Pierre-Emmanuel Buss**

Interdire le chauffage à mazout pour tous les nouveaux bâtiments construits dans le canton de Neuchâtel. C'est l'ambition de Lucien Willemin, un ancien promoteur immobilier à la fibre environnementale, qui se décrit comme «libre et apolitique». Entouré d'amis et d'enfants, il a déposé hier à la Chancellerie d'Etat une motion populaire qui va dans ce sens. Munie de 204 paraphe (100 suffisent), la proposition constitue une première en Suisse. «Il est urgent de faire bouger les choses, estime le Chaux-de-Fonnier. Le pétrole reste nécessaire pour l'automobile, la pharma ou le textile. C'est un bien trop précieux pour le brûler. Il faut tourner la page et promouvoir les énergies de substitution.»

## Un premier refus

Le projet sera soumis au Grand Conseil en juin prochain si la clause d'urgence est acceptée. Le débat sera vif, comme il l'a été fin février pour la nouvelle loi sur l'énergie présentée par le conseiller d'Etat Fernand Cuèche. Un texte qui, justement, aurait pu contenir la proposition «sortir du mazout». Lucien Willemin l'avait mise sur la table comme membre de la Commission cantonale de l'énergie. Fernand Cuèche était favorable à l'idée. Le collègue gouvernemental ne l'a pas suivi. «Le Conseil d'Etat a estimé qu'une telle interdiction pouvait constituer une entrave à la liberté de commerce», indique le ministre écologiste, précisant qu'aucun avis de droit n'a été demandé.

L'argument ne convainc guère Lucien Willemin. Selon lui, l'interdiction des chauffages électriques fixes introduite dans la nouvelle loi sur l'énergie devrait, dans cette logique, être annulée. «Il est ridicule de se cacher derrière des arguments de ce type pour nous empêcher d'agir pour le bien de tous, regrette l'ancien administrateur de Procity SA. Il y a un élan politique à donner. La



**Brûleur à mazout.** En 2007, 11% des maisons bâties dans le canton étaient munies d'une telle chaudière. ARCHIVES

Suède a décidé de sortir du pétrole en 2020. C'est un exemple à suivre.»

En matière de substitution énergétique, la Suisse est en retard. En moyenne, les Helvètes consomment 8% de pétrole de plus que les habitants de pays de l'Union européenne. Cela s'explique principalement par une forte consommation de mazout pour le chauffage. 52% de la consommation d'énergie moyenne d'un ménage suisse est couverte par le pétrole. Elle n'est que de 28% pour les ménages autrichiens, nombreux à avoir opté pour le gaz et les énergies renouvelables.

Les milieux immobiliers reconnaissent que cette consommation élevée de mazout pose problème. Mais selon eux, l'interdiction ne constitue pas la solution. «Nous sensibilisons nos membres à l'intérêt d'opter pour les énergies renouvelables, indique Yann Sunier, directeur de la Chambre immobilière neuchâteloise. Mais il me paraît

prématuré d'imposer une solution aussi abrupte. Il faut inciter, pas interdire.»

«C'est insuffisant, rétorque Lucien Willemin. Cela fait des décennies qu'on incite et rien ne change, ou presque. Aujourd'hui, il y a urgence. Il faut lutter contre l'inertie du paquebot et prendre un virage clair.»

Le motionnaire souligne que sa proposition ne touche qu'une minorité de propriétaires, ce qui faciliterait son introduction. «En 2005, 22% des nouvelles maisons construites dans le canton étaient munies d'une chaudière à mazout. En 2007, le pourcentage est tombé à 11%, avant tout en raison de l'augmentation du prix du mazout. Cela ne mettrait pas le lobby pétrolier en difficulté.»

Lucien Willemin le reconnaît: l'interdiction constituerait «une goutte d'eau dans l'océan». Mais ce ne serait qu'une première étape. «C'est un ballon d'essai. L'idée, à terme, est d'abandonner le mazout

même pour les constructions anciennes.» Il n'exclut pas, «de cas échéant», de lancer une initiative populaire (4500 signatures nécessaires). Une option qu'il n'a pas retenue par manque de temps. «J'y serais arrivé. L'accueil que j'ai reçu lors de la collecte de signatures était très favorable. Beaucoup de gens sont prêts à faire le pas.»

# Une aide pour les parents de handicapés adultes

**Vaud** Après Genève, le canton propose des heures de garde à domicile

**Marie-Christine Petit-Pierre**

Pour les parents de jeunes handicapés, le besoin de «baby-sitting» ne s'arrête pas avec l'entrée de leur enfant dans l'âge adulte. Car les soins, la surveillance restent les mêmes tout au long de leur vie. Une réalité épuisante, qui commence seulement à être prise en compte.

Genève avait fait œuvre de pionnier en restaurant, fin 2008, un service de relève à domicile pour les adultes handicapés à la charge de leur famille (LT du 03.12.2008). Vaud suit aujourd'hui et propose le même service. Soit une personne qualifiée prenant le relais des parents pendant quelques heures, que ce soit à domicile ou pour accompagner la personne pour faire une sortie ou des achats.

Le Département de la santé et de

l'action sociale et ProInfirmis, par son service Phare, veut ainsi permettre aux proches des adultes handicapés de prendre quelques moments de pause pendant la semaine, le soir ou le week-end.

Phare est conçu pour être un complément aux services existants, comme l'aide au ménage ou les services de transport spécialisés. Cette prestation est limitée à 300 heures par année, voire 400 dans certains cas. L'heure est facturée entre 10 et 20 francs, selon le montant de l'allocation d'impotence AI octroyé. Un montant que les bénéficiaires des prestations complémentaires peuvent se faire rembourser.

Ce service était jusqu'ici proposé aux parents d'enfants handicapés seulement.

[www.proinfirmis.ch](http://www.proinfirmis.ch), 021/321 34 34.

## Brèves

### Neuchâtel

● Des élus au Conseil des Etats se sont inquiétés mercredi de l'avenir de la ligne TGV Neuchâtel-Paris à l'occasion de l'examen d'une interpellation de Didier Burkhalter (PLR/NE). Moritz Leuenberger ne les a pas rassurés. Pour le ministre des Transports, aucune garantie ne peut être accordée quant à la viabilité de cette ligne à long terme. «L'offre est déterminée par la compagnie Lyria, pas par Berne», a-t-il indiqué. (ATS)

### Berne

● Des Koweïtiens veulent investir 116 millions dans un parc aquatique à Adelboden, dans l'Oberland bernois. Ils ont déposé mardi une demande de permis de construire. La société Pearl of Kuwait Real Estate Company ne prendra sa décision définitive d'investissement qu'après avoir obtenu le permis, a indiqué mercredi le SwissSpaGroup de Zurich, qui développe le projet pour son client koweïtien. (ATS)

# Un Valais au goût d'inachevé

**Valais** Pour renouveler leur Conseil d'Etat, les Valaisans ont préféré la prudence. Frilosité politique? Les leçons à tirer du statu quo

## Analyse

Le respect de la concordance plutôt que le putsch. Dimanche, les Valaisans sont restés sages. En consacrant les trois PDC Jean-Michel Cina, Maurice Tornay et Jacques Melly, le radical Claude Roch et la socialiste Esther Waeber-Kalbermatten, ils ont avalisé un choix opéré pour eux, préalablement, par les partis.

Exception faite de l'élection historique d'une femme, le nouveau gouvernement est finalement très conventionnel. Il a ses poids lourds et ses maillons faibles, que la législature se chargera de désigner. Une conseillère d'Etat, c'est bien. Nombreux sont ceux qui avaient pourtant rêvé d'en élire deux. Les mêmes se seraient accommodés de deux ministres démocrates-chrétiens.

## Une révolution avortée

L'issue du vote n'est pas tragique. Mais elle laisse un goût d'inachevé chez ceux qui croyaient à un Valais totalement libéré, prêt à enraciner ses minorités aux plus hautes fonctions. Un indépendant et une écologiste ont cru que la révolution pouvait se faire.

Le premier, Eric Felley, qui a perdu son travail à L'Hebdo pour devenir papable, s'est inscrit au chômage hier. Il pose les plaques, comme on dit. Satisfait, du bout des lèvres, d'avoir vu le Valais «avancer d'un pas» - son petit succès (il a atteint le quorum) et le

débat suscité par les outsiders au premier tour. Très frustré de ne pas avoir vu son canton faire le pas de plus. Eric Felley a aussi beaucoup zigzagué, et il lui a manqué le pouvoir de rassembler.

La seconde, Marylène Volpi Fournier, enseignante, députée fouguesse, la jolie surprise bobo de cette campagne, a rallié 16000 électeurs en quête d'ouverture, mobilisé le Valais urbain. Une petite prouesse dans un canton où les Verts pèsent 4% de l'électorat. Elle aussi a baissé pavillon pour le deuxième tour.

Pourquoi ces retraits, ces tentatives avortées, ces défaites par forfait? Il y a plusieurs raisons. La chape démoderate-chrétienne, quoique bien effritée au sortir du scrutin - ses candidats signent le plus mauvais score de l'histoire (32%) et le parti perd cinq députés - est encore lourde.

Le PDC a imposé le premier grand blocage de cette élection, en optant pour une liste fermée, le 6 juin lors du fameux congrès de Conthey. Il doit aujourd'hui digérer un paradoxe. Sa stratégie, quoique décidée démocratiquement, a accentué ses fautes.

D'un côté: les mis au ban, les révoltés, Christophe Darbellay, Marie-Françoise Perruchoud-Massy, écartés à Conthey, ces femmes PDC qui embrassèrent Eric Felley à l'annonce de son score dimanche car, militant de la parité, il était leur espoir d'émancipation. De l'autre: les caciques, les garants du conservatisme. C'est entre

ces tranchées que le parti majoritaire devra composer son avenir.

## Les verrous

A l'élection formalité de dimanche s'est ajouté un verrou posé par les minoritaires du gouvernement, libéraux-radicaux et socialistes. Ceux-là ont choisi de défendre leurs prérogatives au Conseil d'Etat, opté pour la concordance.

Si Marylène Volpi Fournier a jeté l'éponge, si Marie-Françoise Perruchoud-Massy a renoncé, c'est aussi qu'au soir du premier tour l'écart était trop important avec le peloton de tête, le signal d'une solidarité entre minorités au pouvoir pour défendre le 3-1-1, lui, était trop affirmé.

«Ces minorités sont devenues conservatrices», se plaignent les plus désabusés. Léonard Bender, pour les radicaux, son homologue Jean-Henri Dumont, pour les socialistes, leur répondent que seule la démocratie a gagné: le peuple a logiquement associé, au sein du gouvernement, les principales forces politiques du canton. Et ils ont raison.

Si le Valais a voté juste ou faux? On ne le saura pas. Mais il devra vivre avec ses choix pour quatre, huit ou douze ans. Il devra trouver sa voie entre le vœu de stabilité, les quelques signes d'audace qui ont tapissé ces élections. Et la majorité parlementaire du PDC qui fond comme peau de chagrin. **Xavier Filliez**

PUBLICITÉ

